



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense et usage

Question écrite n° 74547

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le « Rapport 2001 au Parlement sur l'application des dispositions des conventions ou traités internationaux relatives au statut de la langue française dans les institutions internationales », dans lequel il est indiqué que, dans le cadre d'un programme de formation à destination des fonctionnaires de la commission européenne et des cadres et diplomates des pays candidats à l'adhésion, six stages ont été proposés par son ministère au cours de l'année 2001. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer quel est à ce jour le bilan des stages effectués, combien de fonctionnaires, cadres et diplomates y ont participé, quelle était leur nationalité et si ces stages seront renouvelés en 2002.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74547

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1617